

## **Point Relais : comment ça marche ?**

Toute la gestion des abonnés, des règlements et la prise d'information est effectuée par l'association Les Paniers Bio Solidaires.

Etre Point Relais, c'est très simple :

- **Accueillir chaque semaine à jour fixe les livraisons de paniers** : ceux-ci sont disposés de préférence dans un lieu frais et sain.
- **Mettre les paniers à disposition des abonnés** qui viennent les chercher sur les créneaux horaires convenus. Vous pouvez remettre les paniers aux abonnés, ou demander à ce qu'ils soient autonomes : une liste récapitulative des personnes attendues est fournie.
- **Accepter le retour des contenants vides** que rapportent les abonnés et les remettre au livreur à la prochaine livraison pour recyclage.
- **Communiquer** sur la mise en place du Point Relais sur votre structure.

C'est une **démarche bénévole**, ainsi en contrepartie, cela vous apporte :

- **un flux de personnes sensibilisées** : les abonnés viennent chaque semaine sur votre structure, pouvant apporter un potentiel de nouvelle clientèle
- **la communication** : nous faisons découvrir votre structure et parlons de vous sur notre site internet, dans nos paniers et sur des flyers personnalisés distribués en boîtes aux lettres dans le quartier
- **un confort pour vos salariés, adhérents ou clients** à qui vous proposez ce nouveau service directement sur leur lieu de vie quotidienne
- **une bonne image** par votre implication dans ce projet de proximité éthique et solidaire, favorisant une consommation saine et responsable

Le fonctionnement est adaptable en fonction des particularités des lieux.  
Pour de plus amples renseignements, contactez-nous !

Lauriane GRAMMONT

06 07 78 08 63 - [coordination@lespaniersbiosolidaires.fr](mailto:coordination@lespaniersbiosolidaires.fr)

[www.lespaniersbiosolidaires.fr](http://www.lespaniersbiosolidaires.fr)



**Vous souhaitez participer au développement  
d'une consommation saine et responsable ?**

**Rejoignez Les Paniers Bio Solidaires**

**et devenez Point Relais  
des Paniers Légumes et fruits Bio Locaux**



## Le projet Bio Solidaire

Nous proposons des **paniers de légumes et fruits biologiques** hebdomadaires en direct des producteurs et intégré dans un projet social et solidaire. Le but est de **rapprocher producteurs et consommateurs** afin de devenir plus acteur de son alimentation.

→ Les **50 producteurs biologiques** de l'association Bio Loire Océan (Pays de la Loire), travaillent collectivement à l'approvisionnement des paniers.

→ Les paniers sont **confectionnés et livrés** par des **personnes en réinsertion sociale et professionnelle** qui apprennent les métiers de la logistique (structures d'insertion Jardin de Cocagne et ASPIRE de la région de Saumur).

→ Les paniers sont **déposés sur des points relais de proximité**, où les abonnés se rendent chaque semaine dans des créneaux horaires convenus pour récupérer leur panier.



Les valeurs associées aux Paniers Bio Solidaires sont :

- **La consommation responsable** : plus cohérente et plus humaine, avec des produits bio proposés par les acteurs du territoire régional
- **Le soutien aux producteurs locaux** qui maintiennent une agriculture biologique, respectueuse de l'environnement
- **La création d'emploi** pour des personnes situation d'exclusion sociale et professionnelle, en offrant une professionnalisation sur la logistique

## Comment sont les Paniers ?

La composition du panier est différente chaque semaine et varie en fonction de la saison. Il contient **6 à 7 produits** différents, sur une base de **légumes frais** et plus ponctuellement des **fruits et des aromates** (soit 2,5 à 5 kg en tout selon la saison !)

Le panier se présente sous forme de **cagette** (dimensions : 50\*30\*20cm).

Les particuliers qui souhaitent recevoir les paniers **s'abonnent** auprès de notre association (5 € d'inscription) pour recevoir **1 panier de 13,70 € chaque semaine**, sauf absence ponctuelle. Disponible sur notre site internet ou par téléphone, l'abonnement peut être démarré à tout moment de l'année, et arrêté avec un préavis d'un mois.

*Points relais : Si vous ou votre personnel souhaite s'abonner aux paniers, nous vous offrons un mois de paniers sur l'abonnement !*

## Qui peut être Point Relais ?

Toute structure prête à accueillir les paniers peut potentiellement être point relais ... tant que vous adhérez à nos valeurs :

- **Commerce** : pour le particulier, la clientèle ou votre personnel
- **Comité d'entreprise** : pour vos salariés
- **Association** : pour vos adhérents
- **Maison de Quartier** : pour vos usagers et les habitants du quartier

Le local accueillant les paniers doit présenter un environnement sain, et frais dans la mesure du possible (éviter les environnements chauds).